

Construisez le mécénat de demain en participant au Grand débat lancé par Admical : www.avenir-mecenat.fr

À l'occasion des élections présidentielles et législatives, temps fort de la vie publique française, Admical, association créée en 1979 et reconnue d'utilité publique, lance un Grand débat sur l'avenir du mécénat en France à travers une plateforme collaborative et citoyenne : avenir-mecenat.fr. L'objectif ? Mettre le mécénat au cœur des enjeux de société et permettre à chacun de proposer des solutions et d'enrichir le plaidoyer d'Admical afin de le défendre ensuite auprès des pouvoirs publics.

Une plateforme collaborative et citoyenne pour porter haut et fort l'avenir du mécénat

« Le mécénat est plus que jamais nécessaire dans le monde en crise que nous traversons et nous le défendrons auprès des plus hautes sphères de l'Etat » souligne François Debiesse, président exécutif d'Admical, avant de poursuivre : « A travers cette plateforme, nous misons sur l'intelligence collective afin que la communauté du mécénat mais aussi tout citoyen puisse se positionner sur les enjeux de la solidarité en complétant et enrichissant nos propositions sur l'avenir du secteur ».

La consultation sera ouverte jusqu'au 16 juin à travers la plateforme en ligne www.avenir-mecenat.fr. Les participants pourront émettre un avis sur les propositions d'Admical et suggérer des modifications. Après une synthèse des échanges sur la plateforme, le fruit de cette consultation fera l'objet dans un second temps d'une action de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

« Plus vous serez nombreux à soutenir nos propositions et à les enrichir, plus nous pourrons faire porter la voix du mécénat auprès des politiques », rappelle Sylvaine Parriaux, Directrice générale adjointe d'Admical.

L'entreprise de demain sera engagée ou ne sera pas

Créateur de liens sur les territoires, catalyseur des dynamiques positives et fertilisateur d'innovations sociales, le mécénat a prouvé qu'il était un vecteur majeur de changement social en décroissant le monde de l'entreprise et des associations. Partout il impulse des partenariats gagnant-gagnant au service du bien commun, car loin de n'être qu'un don financier, il se traduit souvent par des échanges mutuels et innovants.

« Le mécénat est un acte de générosité qui contribue à réhumaniser l'entreprise dans un contexte de compétition accrue », souligne Sylvaine Parriaux.

En France, 14% des entreprises contribuent au financement de l'intérêt général, pour un budget annuel de 3,5 Mds d'euros, principalement dans les secteurs du social (17%), de la culture (15%) et de l'éducation (14%). Il existe donc encore un immense potentiel de mécénat en France.

Pour François Debiesse, « Cette plateforme collaborative s'inscrit dans une démarche plus globale d'Admical qui vise à faire du mécénat un véritable enjeu de société »

Admical, entrepreneurs de mécénat

Association reconnue d'utilité publique fondée en 1979, Admical a pour mission de donner aux entreprises et aux entrepreneurs l'envie et les moyens d'affirmer et de concrétiser leur rôle sociétal grâce au mécénat. Elle rassemble et représente tous les mécènes auprès des pouvoirs publics et des instances internationales. Ses travaux sont notamment à l'origine de la loi du 1er août 2003 qui favorise le développement du mécénat et de la charte du mécénat qui rappelle les grands principes de la pratique. Admical propose des contenus exclusifs disponibles sur Le Portail du mécénat (Baromètres du mécénat, Le Mag, L'Année du mécénat...), des outils intelligents (e-Répertoire des mécènes, Les Repères Admical...), des services sur-mesure (learning sessions de l'Institut Admical, accompagnement juridique...) et des événements d'envergure (Mécènes Forum, Les Labs). Admical accompagne et représente un réseau de près de 200 Adhérents. Plus d'informations sur www.admical.org
Plateforme participative : www.avenir-mecenat.fr

Contacts presse :

Marion Baudin - 01 42 55 96 19
mbaudin@admical.org